

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES EN 2023

Avis public est par la présente donné, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, que la MRC de Nicolet-Yamaska a adopté lors de la séance du Conseil des maires du 23 novembre dernier, et ce, par le biais de la résolution 2022-11-296, le calendrier des séances publiques du Conseil des maires pour l'année 2023 qui se tiendront au 257-1 rue de Monseigneur-Courchene, Nicolet, Québec, J3T 2C1 :

SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL DES MAIRES 2023					
18 janvier 2023	19 h 30	23 août 2023	19 h 30		
15 mars 2023	19 h 30	18 octobre 2023 Ste-Monique	19 h 30		
17 mai 2023	GSE 19 h 30	22 novembre 2023	19 h 30		
21 juin 2023	19 h 30				

En ce qui concerne la séance du 17 mai 2023, elle se tiendra au 5420, Principale, Grand-Saint-Esprit, Québec, J0G 1B0 et pour la séance du 18 octobre 2023, celle-ci se tiendra au 165, rue Principale, Sainte-Monique, Québec, J0G 1N0.

Donné à Nicolet, ce 7 décembre 2022.



Michel Côté, Ph.D.
Directeur général et
Greffier-trésorier